



Montreuil le 5 juillet 2011

Lettre ouverte à Madame Monique Canto-Sperber Directrice de l'École Normale Supérieure

Madame la directrice,

Le syndicat Ferc-Sup CGT de l'ENS Ulm vient de nous alerter au sujet de courriers recommandés adressés à certains élèves dont l'objet est : " Comparution devant le conseil de discipline suite à l'occupation sans autorisation des locaux de la Direction de l'École normale supérieure."

Au sortir d'une longue grève où il a été particulièrement difficile de construire un dialogue social au sein de votre établissement, vous prenez ainsi la lourde responsabilité de rallumer les tensions sociales au sein de l'école en sanctionnant l'expression de la solidarité manifestée par les élèves à ce mouvement.

Vous ne pouvez, comme vous l'avez fait précédemment, vous réfugier derrière la décision d'une commission sur laquelle vous n'auriez pas de prise, pour créer les conditions d'un nouveau conflit dont vous devrez assumer seule la responsabilité.

Nous condamnons résolument et nous nous élevons avec détermination contre de telles procédures, qui n'ont que peu à voir avec des questions de discipline internes à l'établissement, mais manifestent une volonté de répression antisyndicale. Elles visent des jeunes qui ont montré que leur action de soutien était juste puisqu'elle a participé à ce que le conflit se termine par le haut. Sanctionner ces jeunes serait compris comme une volonté de votre part de leur faire payer un mouvement social concernant des salariés à défaut de pouvoir atteindre ces derniers.

Il est tout à fait inadmissible pour la CGT que, dans la Fonction publique, la participation à un mouvement social appelé par notre syndicat, par un syndiqué ou un agent, puisse se traduire par une sanction disciplinaire pour l'un quelconque des acteurs du mouvement. Il s'agit d'un véritable dévoiement du Statut général.

Nous exigeons l'arrêt immédiat de toute forme de répression à l'encontre des acteurs du mouvement, qu'ils soient grévistes ou élèves. Les conditions nécessaires au retour de la paix sociale dans votre établissement sont à ce prix.

Soyez assurée, madame la directrice, de tout notre attachement aux valeurs du Service public et aux principes fondateurs de la Fonction Publique.

Jean-Luc ANTONUCCI
Co-secrétaire général
de la FERC Sup CGT

Richard BÉRAUD
Secrétaire général
de la FERC CGT

Jean-Marc CANON
Secrétaire général
de l'UGFF CGT

Contact presse Alain BARBIER